

MJC

Chenôve

la maison du citoyen

LIEU
DE

ANIMATIONS
PONCTUELLES

RENCONTRE

D'ÉCHANGE

ACTIVITÉS
CULTURELLES

DE
RESSOURCE

DE
MÉDIATION

cinéma,
musique, danse,
expositions,
débats de société,
...



livret d'accueil adhérents 2009/2010

Bienvenue à la MJC de Chenôve, la « Maison du citoyen » !

Depuis plus de 40 ans la MJC est un acteur incontournable de la vie sociale et culturelle de Chenôve. Son nom revient régulièrement dans la presse locale et nombre d'habitants ont participé ou seulement entendu parler de l'une ou l'autre de ses activités.



Mais qui la connaît vraiment et peut citer l'ensemble de ses activités et de ses propositions ?

Sait-on toujours qu'il s'agit d'une association loi 1901, fermement attachée à des valeurs de respect, d'ouverture et de citoyenneté, une véritable Maison d'Éducation Populaire ?

Ce livret d'accueil et de présentation de la MJC a été conçu pour vous en donner les clefs, pour vous expliquer son fonctionnement associatif, pour vous rappeler son label « Maison du Citoyen » dont nous sommes si fiers, pour vous présenter ses activités et propositions, et comment elles s'inscrivent dans un partenariat étroit avec la Ville de Chenôve.

La MJC/Maison du Citoyen est riche de sa diversité et forte de près de 700 adhérents, parmi lesquels beaucoup y ont trouvé un lieu de dialogue, d'échange et d'engagement citoyen à la mesure de leurs souhaits et de leurs disponibilités : simple participation pour les uns, force de proposition ou d'organisation pour les autres.

La MJC propose de nombreuses activités régulières dans des domaines culturels très larges (cinéma, éducation musicale, ateliers de danse, expositions thématiques, débats de société, éducation à l'image, etc.), mais aussi des animations plus ponctuelles, liées à un événement ou à une période de vacances.

Tous, bénévoles ou professionnels, engagés au quotidien pour faire vivre « notre maison », nous voulons surtout en faire un véritable lieu d'éducation à la citoyenneté, de confrontation des générations, d'échange et de découvertes mutuelles, dans un climat de respect, de tolérance, d'écoute et de convivialité. A travers ces activités, ces engagements même minimes, nous pensons que chacun(e) peut, à son rythme, devenir acteur de la vie de sa commune, et non plus simple spectateur(trice). C'est ce que nous nommons « l'Éducation Populaire », valeur que nous partageons avec le réseau des autres MJC. Nous sommes convaincus que les activités culturelles ou l'engagement associatif est l'une des clefs d'un meilleur « vivre ensemble », que beaucoup appellent de leurs vœux aujourd'hui, et nous tenons à le faire savoir.

Que vous soyez jeune...ou moins jeune, la MJC vous est donc grande ouverte. C'est une maison que nous souhaitons accessible à tous et à toutes, dans la plus grande diversité. Nous serons heureux de vous y retrouver, ...en attendant, bonne lecture !

Chantal Chapuilliot, la Présidente

historique de la mjc



C'est au printemps 1965, qu'un groupe de jeunes pionniers fraîchement débarqués d'Algérie et installés depuis peu dans les immeubles tout neufs de la Z.U.P. de Chenôve, se préoccupe de l'absence de structure d'accueil et de loisirs éducatifs sur la commune. A leur tête, un certain René Soro, dont le frère avait été président de la M.J.C. de Sidi Bel Abbès en Algérie.

Ces jeunes sont rapidement rejoints par d'autres jeunes et décident, tous ensemble, de prendre un certain nombre de contacts avec la Municipalité Bailly et de nombreux responsables associatifs ou d'institutions locales pour les aider à la création d'une M.J.C.

Toutes ces démarches aboutissent, en 1966, à la création de l'association Maison des Jeunes et de la Culture de Chenôve affiliée à la F.F.M.J.C.

Le premier conseil d'administration est présidé par M. Jean Develay.

Le premier local mis à la disposition de ces jeunes est un garage à vélo situé au rez-de-chaussée du 37 de la rue des Clématites (18 m²).

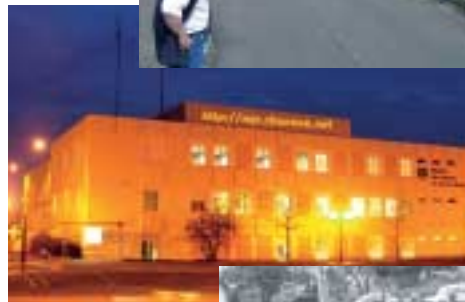
Devant l'insuffisance de ce local pour accueillir tous les jeunes intéressés, le conseil d'administration de l'époque présidé par Arthur Fleurot, se met en quête d'un bâtiment ; c'est ainsi que l'association fait l'acquisition d'une baraque de chantier qui abritait les bureaux de l'entreprise

des Travaux souterrains et qui fut réinstallée en 1967, rue E. Herriot, à côté du collège du même nom. Un emprunt, couvert par la Ville, est souscrit pour une durée de cinq ans.

Désormais, l'équipe d'animation dispose d'environ 90 m² pour la pratique de nombreuses activités, dont la bibliothèque, le ciné-club, le labo-photo, le modélisme, le foyer-bar, ses incontournables surbouts et soirées-cabaret, etc.

Puis très vite, les activités se développant et les besoins devenant extrêmement importants, la municipalité Sureau, fortement sollicitée par le Conseil d'Administration mais aussi le Conseil de Maison de la M.J.C. s'engage dans la construction d'un Foyer Communal dont la moitié sera dévolue à la M.J.C. et l'autre moitié à l'O.M.S. et à la Musique Municipale. C'est ainsi qu'en avril 1974, l'équipe de la M.J.C. prenait possession de ses nouveaux locaux, au 7 rue de Longvic, locaux que la M.J.C. n'a pas quittés depuis.

Depuis 43 ans maintenant, la M.J.C. conduit son projet éducatif pour l'ensemble des habitants, les jeunes comme les adultes. Elle est particulièrement aidée en cela par un fort partenariat engagé dès 1977 avec la nouvelle majorité municipale conduite par Roland Carraz. C'est en décembre, cette année-là, que le président de la M.J.C., René Puech, signe



la première convention de coopération avec la Ville de Chenôve. Cette convention sera depuis régulièrement renouvelée, la dernière datant de 2007. L'actuelle Présidente, Chantal Chapuilliot et le Maire, M. Jean Esmonin l'ont co-signée.

Les deux parties accordent une même importance à l'Education Populaire qui vise à former des citoyens aptes à participer activement à la vie sociale, sportive et culturelle sur ce territoire.

charte

maison du citoyen



Considérant que les actions prioritaires conduites par la MJC dans le cadre du programme labellisé en 1993 **Maison du Citoyen** par le Comité Interministériel pour les villes ont démontré par leurs pratiques innovantes et leur pertinence toute leur utilité, les signataires de cette présente charte conviennent de la renouveler pour une durée de 10 ans.

Les parties signataires réaffirment tout le bien-fondé des principes du label **Maison du Citoyen**, parmi lesquels :

- l'égal accès, l'ouverture à tous, l'universalité.
- la référence aux valeurs de la République et la garantie du respect des droits de l'homme et du citoyen.
- la laïcité, l'indépendance par rapport aux partis politiques.
- la liberté d'expression.
- l'éducation et l'autonomie.

La **Maison du Citoyen** est un lieu d'exercice de la citoyenneté : tout habitant est un citoyen qui doit pouvoir trouver les voies et moyens de participer à la vie de son quartier, de sa cité, de son lieu de travail et du pays dans lequel il vit.

Le programme gouvernemental pour la ville de mai/juin 1992 affirmait la pertinence de cette démarche et déclarait **Maison du Citoyen** des lieux fondés sur des principes de libre expression, d'exercice de la citoyenneté et de solidarité.

La **Maison du Citoyen** est un lieu privilégié du partenariat actif, de la médiation et du renforcement du lien social. La présente charte définit les droits et devoirs qui seront exercés par les partenaires de ces lieux animés par une volonté commune de travailler et décider ensemble.

1

Lieux de rencontre et d'échange

ARTICLE 1

La vocation première de la **Maison du Citoyen** est de renforcer, voire de créer des lieux d'échange et de parole où sont transmis les principes et les valeurs de la démocratie et de la vie sociale.

ARTICLE 2

La **Maison du Citoyen** est conçue et animée par les habitants représentés dans un Conseil de Maison conçu à cet effet. Ces représentants sont issus des Conseils de Quartier quand ils existent.

Le Conseil de la **Maison du Citoyen** énonce les missions et les principes de fonctionnement afin qu'ils soient conformes aux attentes des habitants. Ce Conseil suscite et développe toutes les formes d'action et d'implication des partenaires publics (collectivités locales et services publics) et la participation active des habitants, notamment :

- par des réseaux de solidarité,
- par le dialogue inter-génération,
- par des actions qui développent ou renforcent le sentiment d'appartenance à la cité.

Cette volonté se manifeste par des engagements réciproques selon des modalités spécifiques adaptées au contexte.

2

Lieux de ressource

ARTICLE 3

La Maison du Citoyen est à la fois un lieu de services, d'orientation sur les procédures et équipements existants et un lieu de mise en relation entre individus.

Concrètement, les tâches les plus importantes sont :

- d'être un relais d'initiatives, de propositions et d'explications pour les habitants et les élus,
- d'informer sur les droits et les devoirs, de faciliter l'accès aux services publics de proximité,
- d'aider à la mise en place de projets, d'offrir des réponses à des situations d'urgence,
- de soutenir la vie sportive, culturelle, sociale et familiale de la cité.

ARTICLE 4

L'équipe d'animation de la **Maison du Citoyen** composée de bénévoles et de professionnels pluridisciplinaires est en contact permanent avec les élus, les habitants et les associations. Elle met en œuvre les objectifs fixés par le Conseil au moyen de rencontres régulières et ponctuelles et, le cas échéant, avec les antennes des services de proximité.

3

Lieux de médiation

ARTICLE 5

Construire ensemble une place pour tous les citoyens suppose d'aider à gérer les conflits et les difficultés. En s'appuyant sur les potentialités de chacun et de la cité, doivent être développés des mécanismes de :

- recours collectif auprès des autorités compétentes,
- médiation familiale et sociale,
- règlement de situations difficiles temporaires qui ne relèvent pas d'une aide spécifique.

Chenôve, le 16 juin 2003

Le Maire
Jean Esmonin

Le Président
Pascal Courty



les activités **m** comme maison

M.J.C. : Maison des Jeunes et de la Culture.

Déjà en 1948, les premiers pionniers de ce mouvement d'Education Populaire avaient pensé à cette notion de maison, qui évoque le foyer, le lieu de vie, le refuge, la famille, la proximité, la chaleur, les discussions, les conflits parfois mais aussi les projets, les actions, les réjouissances, etc. Bref, comme dans une famille !

60 ans après, ce concept est toujours d'actualité et il a fait des émules puisque, dans quasiment toutes les villes on trouve une Maison des Sports, une Maison des Aînés, une Maison de la Santé, une Maison de l'Emploi, etc.

Cette idée de Maison, comme nous la faisons vivre à Chenôve, sous-entend une intense activité socio-éducative et culturelle portée par de nombreux bénévoles actifs (une quarantaine) et par neuf salariés, en 2009.

La M.J.C. est une association de droit privé de type loi 1901. Elle est administrée librement par un conseil d'administration d'une trentaine de personnes qui habitent, pour les ¾ à Chenôve. Ses membres sont élus par l'Assemblée Générale annuelle (en majorité), mais le conseil d'administration comporte aussi des membres de droit (élus municipaux, partenaires) et des membres associés. Il se réunit environ six fois dans l'année et prend collectivement toutes les décisions qui engagent l'association (priorités, recrutements, etc.).

La première des missions de la M.J.C. est d'assurer la promotion de la vie associative comme espace de prise de responsabilité, de solidarité, d'innovation, d'engagements individuels et collectifs, d'articulation dynamique des intérêts particuliers et de l'intérêt général...

Trois secteurs principaux fondent l'activité et le projet éducatif de la M.J.C. :

- l'appropriation individuelle et collective des savoirs et savoir-faire. La M.J.C. est un lieu où l'on apprend dans les domaines les plus divers : activités scientifiques et techniques (aéromodélisme, radio-club, espace public numérique, pôle image), artistiques (sculpture, danse, ateliers création vidéo, théâtre), philosophiques (bistrots philo, dîners-débats), culturelles (cinéma, ciné-débat,

concerts, spectacles vivants), mais aussi où l'on tisse le lien social. On y encourage la participation (sorties familiales, Fonds Local d'Aide à l'Initiative des Jeunes, Fonds de Participation des Habitants), les loisirs (jeux de simulation), l'accueil des jeunes de 14 à 18 ans (Espace Jeunes). Tout ceci à l'occasion d'activités régulières ou d'opérations ponctuelles (Semaine des droits de l'enfant, Semaine du Goût, Festival des Nuits d'Orient, etc.), débats publics, etc.

- la médiation culturelle et artistique. Le mot culture renvoie à des pratiques diverses. Dans notre M.J.C., il s'agit de proposer une offre culturelle de qualité, dans la proximité (cinéma hebdomadaire, ciné-débats, spectacles) en cohérence avec les offres de l'agglomération. Nous sommes engagés dans de multiples pratiques de médiation entre les publics et la culture, visant à sa démocratisation : sensibilisation, enseignement et éducation artistique, travail sur la mémoire historique locale, création et pratique artistique en amateur, musiques actuelles, guitare, rencontres des expressions culturelles en direction des jeunes (scratch, rap, hip hop), échanges culturels européens de jeunes.

- la participation à la vie publique et la promotion d'une démocratie active. La M.J.C. suscite la participation de chacun dans la vie de la cité, et au delà, dans la réflexion active et engagée sur l'avenir de l'humanité. C'est le sens de notre participation aux nombreuses initiatives municipales. C'est aussi le sens de notre engagement dans de nombreuses causes pour la défense des droits de l'homme et du citoyen, ou de nos différentes prises de positions dans des débats

d'intérêt public (déplacement du pôle santé sud, défense de l'école publique), les dîners-débats sur des questions de société (santé et alimentation, la fracture entre les médias et les citoyens, de l'immigré au citoyen, etc).

Ces trois champs de pratiques sont complémentaires et indissociables. Ils constituent le fondement de notre projet éducatif qui vise :

- au développement de la personnalité et de la culture désirée par les individus,
- à la compréhension de l'environnement social (comprendre sa ville pour y être davantage acteur) et du monde extérieur.

Véritable « Maison pour tous », la M.J.C./Maison du Citoyen de Chenôve est tout à la fois un espace de liberté, un espace d'apprentissage, un espace de tolérance, un espace qui se construit et qui évolue grâce à la participation et à l'engagement de chacun, selon ses disponibilités et ses motivations.



les activités j comme jeune

La Maison des Jeunes et de la Culture, ouverte à tous, n'est pas réservée qu'aux seuls jeunes. Cependant, pour nous à Chenôve, les jeunes ont toujours été notre priorité : « C'est eux qu'il faut servir d'abord, lancer vivement dans la vie pour qu'ils ne vieillissent pas et ne s'endorment pas trop tôt », écrivait-on déjà en 1944 (circulaire ministérielle du 13 novembre) au moment de la création de la République des Jeunes.

Aujourd'hui, le contexte social, les aspirations et le langage ont changé. Les attitudes et les démarches aussi. Mais les priorités restent. Répondre au plaisir et au désir d'être et d'agir ensemble, favoriser le développement des aptitudes individuelles, la formation de la personnalité et l'insertion sociale et professionnelle, soutenir la créativité, l'esprit d'initiative, la réflexion critique et constructive, l'engagement individuel et collectif, la participation citoyenne à la vie publique et à la construction de l'avenir, telles doivent être à l'égard des jeunes les missions prioritaires d'une M.J.C.

Accueillis dès les années collège et jusqu'à un âge avancé (25/30 ans), les jeunes garçons et filles participent, soit à des activités régulières, soit plus ponctuellement dans le cadre de dispositifs publics qui leur sont destinés.

Beaucoup sont investis dans les pratiques artistiques et culturelles sous forme d'ateliers : danses, rap/scratch, musiques actuelles, guitare sèche, initiation à la vidéo, photo numérique, théâtre, etc.

Des projets ponctuels voient également le jour comme ce groupe de 7 jeunes filles engagées pendant un an dans un atelier organisé autour de la question de l'alimentation et du bien-être.

Un ce groupe de 6 jeunes danseurs hip-hop, les « MicroBBoys » qui ont réalisé un documentaire afin de présenter leur activité et leur groupe en formation.

Un encore le groupe « B.L.N. » ou « Black Noyau » composé de 6 jeunes passionnés de Rap et accompagnés de leur animatrice. Ils ont travaillé à la réalisation d'un C.D. en vente chez tous les bons disquaires ! Ce groupe a pu faire plusieurs scènes à Chenôve, à Lyon ainsi qu'à Paris.

D'autres jeunes se sont investis dans une création appelée « Résidence d'action danse ». Mélange tout à fait détonnant réunissant de jeunes danseurs hip hop, accueillis dans les ateliers de la M.J.C. encadrés par Figure 2 Style et sur une bande son réalisée en live par des musiciens amateurs.

L'Espace Jeunes (14/18 ans) n'est pas en reste avec toutes les propositions d'activités et de sorties qui se construisent avec les jeunes qui y sont accueillis : équitation, ski dans le Jura, rencontre entre les différents Espaces Jeunes de l'agglomération dijonnaise, nombreuses sorties culturelles, etc.

Dans un autre registre, les jeunes investis au sein du Conseil d'Initiative de Jeunes (C.I.J.) ont pu enregistrer leur première émission de webradio que l'on peut découvrir sur le site <http://myspace.com/cijradio>. Ils ont ensuite travaillé à la préparation d'une journée « Expression de Jeunes » dont le but est justement de promouvoir les différents moyens d'expression des jeunes.

Et puisque nous considérons, à Chenôve, que les jeunes sont plutôt une richesse qu'un problème, la M.J.C. a décidé de consacrer des moyens importants pour engager le tournage d'un documentaire (52') ayant vocation à faire évoluer les représentations des jeunes dits « de banlieue » ou « de cité ».

Les images trop souvent négatives, dont ces jeunes sont victimes, méritent d'être corrigées. Ce film dressera le portrait d'une dizaine d'entre eux (elles) pour voir, à travers ce qu'ils ont à dire, comment ils se sont construits et comment ils sont rentrés dans le monde des adultes. Il n'y a pas de fatalité à rester dans l'échec ou à subir toutes formes de discriminations lorsqu'on est natif et qu'on a grandi dans une ville classée en Zone Urbaine Sensible ! Bien au contraire.

Les M.J.C. ont toujours été, historiquement, des lieux de création et de diffusion culturelle. De très nombreux professionnels du théâtre, du cinéma, de la danse, de la chanson française, rap y compris, du rock, du cirque, etc. y ont fait leurs premiers apprentissages au sein d'ateliers de sensibilisation ou commencé leurs premières scènes en public avant de devenir des célébrités. Les plus anciens se souviennent de Maurice Fanon, Anne Vanderlove, Graeme Allwright qui sont tous passés par les petites salles M.J.C. Aujourd'hui, Laurent Voulzy, Bernard Lavilliers ou Grand Corps Malade évoquent très régulièrement leur parcours professionnel qui a débuté dans une M.J.C.

A Chenôve, le volet culturel proposé par la M.J.C. s'inscrit dans une offre d'activités et d'initiatives assez diversifiées, très ouverte sur la sensibilisation, la découverte, l'échange, la rencontre : diffusion culturelle avec le cinéma (tous les 15 jours), les ciné-débats, des concerts de musiques actuelles, des événements musicaux, de la danse (gala des ateliers de fin d'année, résidences hip-hop, chant-chorale, découverte des autres cultures (Festival des Nuits d'Orient), du théâtre (création « Il était une fois les addictions » par un groupe de jeunes Bonbis), des réalisations de films encadrés par des professionnels comme « Les Voyageurs » en 1985 ainsi qu'un documentaire de 52' tourné en 2009.

La M.J.C. de Chenôve n'est pas une « entreprise culturelle » organisée pour faire de la diffusion d'œuvres culturelles ! Ce n'est pas sa vocation et elle n'en a pas les moyens techniques, ni financiers.

Notre champ d'intervention prend plusieurs formes :

- **animation culturelle** avec la tenue d'ateliers d'éveil et d'éducation (pôle

image, multimédia, cours de musique, cours de danses, atelier sculpture),

- **manifestations culturelles** construites autour d'événements ou de semaines thématiques (Semaine du Goût, Semaine des droits de l'Enfant, Festival des Nuits d'Orient, atelier Mémoire Vive, etc.),

- **projets thématiques ponctuels** construits avec les publics et faisant appel à un encadrement professionnel (Spectacle sur les conduites addictives, Rencontres européennes de jeunes sur le thème des savoir-faire partagés autour du chant et de la musique, etc.).

Et c'est bien la population locale, dans toute sa diversité, que nous entendons concerner par nos différentes offres culturelles.

A travers nos projets et programmes culturels, nous essayons de faire vivre des espaces de découverte (les autres cultures), de rencontre et de tolérance (vivre ensemble) et d'ouverture sur le monde dans lequel nous vivons (par ex., l'Europe).

Pour ce faire, nous disposons de deux outils précieux qui encouragent à l'engagement des adultes comme des jeunes dans les pratiques

culturelles. Il s'agit d'enveloppes financières attribuées par les pouvoirs publics et destinées à des habitants porteurs de projets, qui souhaitent faire bouger leur quartier en entraînant d'autres habitants dans la dynamique (projets culturels, sorties, actions de solidarité humanitaire, actions de proximité, etc.), tout en étant accompagnés et soutenus par la M.J.C.

Ce sont le Fonds de Participation des Habitants (FPH), qui concerne les adultes qui résident dans le grand ensemble et le Fonds Local d'aide à l'Initiative des Jeunes (FLAIJ), qui s'adresse à tous les jeunes Bonbis. Les animateurs et les bénévoles de l'association sont à votre disposition pour vous renseigner sur l'obtention d'une telle aide.

Travailler les questions de l'accès à la culture pour le plus grand nombre à Chenôve présente un double intérêt :

- à un niveau individuel comme vecteur de lien social, comme support ludique d'apprentissage, - à un niveau territorial comme un outil de rayonnement, de revalorisation d'un quartier.

les activités **C** comme citoyen

Le mot citoyen a fait son apparition dès l'Antiquité au 5^e siècle avant J.C. L'idée selon laquelle tous les citoyens et citoyennes d'une démocratie ont les mêmes droits et devoirs était déjà énoncée. Autant dire que 25 siècles plus tard, ce mot n'a pas pris une ride.



Pour les acteurs de la M.J.C., bénévoles comme professionnels, est citoyen et citoyenne celui et celle qui habite la ville, quelle que soit sa nationalité. Chacun et chacune, jeune ou adulte, doit pouvoir devenir acteur de sa vie, maître de son destin, capable d'agir individuellement et collectivement pour construire une société où il aura toute sa place. Belle utopie diront certains au moment où les exclusions se multiplient dans l'accès au travail, aux loisirs, aux vacances, etc. Pour faire face à ces inégalités sociales et culturelles, la M.J.C. se mobilise pour maintenir, à travers ses activités et ses initiatives nombreuses, le lien social et la solidarité indispensables pour mieux et bien vivre ensemble dans cette société.

A travers son offre d'activités et les nombreuses occasions de rencontre, de débat, de découverte, du plaisir d'être ensemble qu'elle propose, la M.J.C. est progressivement devenue la Maison du Citoyen, bien avant d'être labellisée. Espace de liberté, espace de dialogue et de rencontre, la M.J.C. est un lieu d'accueil où l'on apprend à vivre ensemble à l'occasion de rencontres interculturelles ou intergénérationnelles. La M.J.C. est également un espace de formation individuelle et collective, un espace de qualification personnelle, sociale, culturelle et, pour quelques uns, professionnelle. On y apprend, y compris au sein des activités régulières, à pouvoir analyser, à décider, voire à s'engager, même pour une responsabilité modeste.

La M.J.C. accueille des individus mais aussi des associations amies avec lesquelles se construisent de nombreuses actions en partenariat. Plusieurs collectifs d'habitants se sont formés en son sein : le collectif « Cultivons la Paix » qui organise des bistrots philosophiques sur des thèmes de société, les repas de quartiers et le concert de Noël, le collectif « Participation citoyenne » qui milite pour l'engagement et la responsabilisation des citoyens, le collectif

« Mémoire vive » qui œuvre à la restitution de la mémoire historique et collective locale. On lui doit en particulier l'édition de l'ouvrage « *Chenôve, images d'hier et d'aujourd'hui* ».

Le label « Maison du Citoyen » obtenu en juillet 1993 du Ministère de la Ville, conduit la M.J.C. à animer des programmes d'actions prioritaires particulièrement orientés vers l'engagement et la participation des habitants :

- collectif « Cultivons la Paix »,
- conseil d'Initiative de Jeunes (C.I.J.) depuis 1995,
- sorties familiales,
- journal interquartiers « Dialoguons »,
- dîners-débats sur des questions de société.

La M.J.C. participe enfin à différentes initiatives locales conduites par d'autres partenaires : Semaine des droits de l'Enfant, Immeubles en fête, Fête de la Musique, Semaine Bleue, Festival des Nuits d'Orient, Festival à Pas Contés, Semaine du Goût, Fête de l'Europe, Journée des associations, etc.

Depuis deux années maintenant, la M.J.C. a remis en valeur les échanges européens et internationaux de jeunes permettant à ces derniers d'expérimenter et de découvrir d'autres cultures, chez nos voisins européens principalement. Patiemment se construisent des relations que nous souhaitons durables entre les jeunes issus des pays concernés. Ainsi, chacun se rend compte qu'il habite la même planète, qu'il convient de protéger en oeuvrant pour la liberté et la démocratie.

des relations contractuelles avec la ville de chenôve

Bien que nous venions de fêter, l'an passé, les soixante ans des M.J.C. en France, leur projet éducatif reste toujours d'actualité !

Les différentes Municipalités Carraz et Esmonin ainsi que les différentes équipes dirigeantes de la M.J.C. de Chenôve, parce qu'elles partagent l'essentiel de ce projet, entendent permettre à chacun d'être acteur de sa vie et dans la cité. Les deux parties sont impliquées dans des relations contractuelles fortes, dynamiques et empreintes de confiance réciproque depuis maintenant bientôt 32 ans !

Une convention avec le partenaire municipal est un acte politique qui signifie très clairement la volonté réciproque de travailler ensemble à la conduite et à la réussite d'un projet d'Education Populaire, c'est à dire un projet qui concerne les habitants de la ville, les jeunes comme les adultes, afin que tous se sentent pleinement acteurs et citoyens à part entière.

En participant aux actions et initiatives nombreuses conduites par la M.J.C. sur son territoire, chacun peut apprendre à s'exprimer individuellement et collectivement, en prenant des initiatives nouvelles et innovantes. Participer à la vie de l'association M.J.C., c'est s'engager dans une démarche collective par le biais de pratiques culturelles et artistiques.

C'est surtout quitter un certain isolement pour apprendre à réfléchir collectivement dans une démarche qui vise au mieux « vivre ensemble ». La Municipalité de Chenôve accompagne fortement et soutient financièrement l'association M.J.C. qui a obtenu du Ministère de la Ville le label « Maison du Citoyen » en 1993.

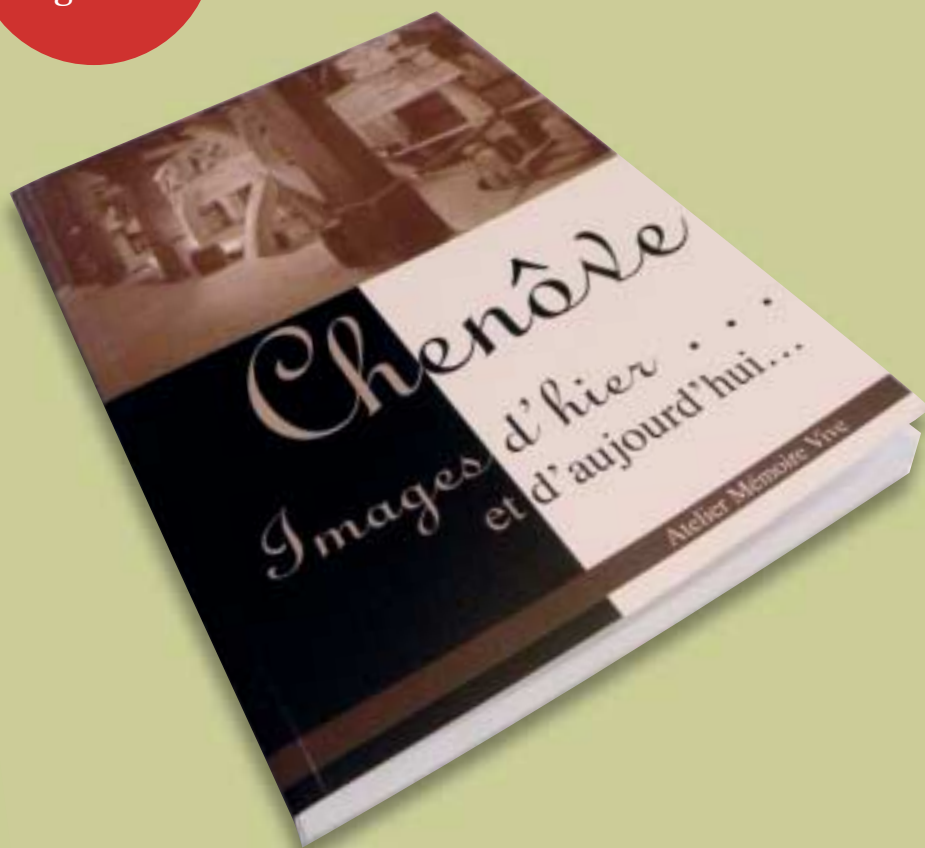
En reconnaissant à la M.J.C. la capacité d'être un lieu de démocratie vivante, un lieu de concertation et un lieu de médiation, les pouvoirs publics ont souhaité encourager une association soucieuse de travailler au plus près de la préoccupation des habitants.

La Convention Ville/M.J.C. en cours est orientée sur l'accompagnement de la politique municipale

très fortement engagée dans un vaste programme de rénovation et de requalification urbaine. C'est pour prendre une part décisive dans le volet culturel, au côté d'autres acteurs, que la M.J.C. a souhaité s'engager, avec la Ville, pour réduire toutes les formes d'inégalités et permettre aux habitants de trouver leur place dans des espaces culturels et de loisirs animés par des bénévoles et des professionnels particulièrement motivés. Une priorité est exercée en direction des jeunes à qui nous devons permettre, encore plus, d'être acteurs de leur projet de vie.



Une idée
cadeau
originale !



MJC Chenôve

7 rue de Longvic • 21300 Chenôve

Tél. 03 80 52 18 64 • Fax 03 80 52 57 24

www.mjc.chenove.net

La MJC Chenôve bénéficie du soutien de :

